

ATTENTION AUX ARNAQUES

Comment réagir ? Quelques réflexes élémentaires à adopter :

- Évitez de faire pénétrer un inconnu dans votre domicile : prenez le temps de vérifier son identité. Un vrai professionnel comprendra cette précaution.
- Tout individu se présentant au domicile doit être annoncé et présenter une carte professionnelle (recto/verso): les visites de contrôle d'installation sont généralement annoncées en amont ; N'hésitez pas à appeler le service dont la personne se prétend.
- Ne donnez jamais d'informations personnelles.
- Ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans ses déplacements.
- N'indiquez jamais où sont vos bijoux, votre carte bleue, votre argent, ne donnez pas votre code de carte bancaire.

N'hésitez pas à appeler la Police Municipale ou à composer le 17.

Notez le signalement de ces personnes (Nombre de personnes, type de véhicules et plaque d'immatriculation, tenue vestimentaire...)